

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 DEVE 2 Dénomination « jardin Louise Weber dite La Goulue » attribuée à l'espace vert situé 14, rue Burq (18e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 19 janvier 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « jardin Louise Weber dite La Goulue » à l'espace vert situé 14, rue Burq (18^e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement en date du 20 janvier 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE au nom de la 2^{ème} commission,

Délibère :

La dénomination « jardin Louise Weber dite La Goulue » est attribuée à l'espace vert situé 14, rue Burq à Paris 18^e.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO